
 UN PIONNIER DE LA MUSIQUE AUX BOIS-FRANCS

I

M. l'abbé Trudelle, cet érudit modeste autant que curieux des choses intimes de notre histoire, et dont la plume a su, parfois, revêtir le charme du plus délicat patriotisme, parle dans ses "Trois Souvenirs" d'un homme que les Bois-Francs ont bien connu autrefois et qui, naguère encore, vivait à Somerset : c'est le notaire Cormier.

Il est l'un des premiers Canadiens français appartenant aux professions qui se soient établis dans les Cantons de l'Est.

Après ses études au Séminaire de Nicolet où il eut pour contemporains, entre autres, Sa Grandeur Mgr Laflèche, MM. les abbés Caron et feu l'honorables juge Loranger, il entra dans l'étude de Maître Pepin, notaire, à Bécancourt, où il était né, et son brevet une fois obtenu, il alla s'établir à Somerset, en 1840. C'est là, qu'il vécut près d'un demi-siècle, dans ce village qui n'était à son arrivée qu'une simple clairière de défricheur, mais formaît partie d'une paroisse qui devait progresser au point de mériter de Mgr Siguiol le titre de "Métropole des Bois-Francs."

Le notaire Cormier était un fort bel homme. De taille moyenne, il avait le buste d'un athlète et les traits véritables d'un romain. Droit, sa démarche était vive et légère et tout respirait en lui vigueur et santé. La bonne humeur était son état habituel et, ce bien précieux, il le posséda autant qu'homme au monde, sans que l'ambition, du moins elle, vînt jamais le lui ravir. Simple de manières et de goûts, il aimait la belle nature et possédait en même temps une âme généreuse et élevée. Pourquoi faut-il que l'épreuve soit venue, parfois, à contrarier des dispositions aussi heureuses ? Au demeurant bon notaire, il s'acquit vite une clientèle considérable, et le ciel lui départit aussi une nombreuse famille.

Sa maison était l'hospitalité même, et c'était l'ami le plus délicat, le plus sincère et le plus dévoué qui fut jamais.

Mais ce qui caractérisa le notaire et lui donna un cachet tout particulier parmi ses contemporains, ce fut sa passion pour la musique. Il aimait la musique pardessus tout et voilà peut-être aussi pourquoi, en fait de droit et de jurisprudence, l'homme de profession, après avoir passé par la Coutume de Paris, ne s'arrêta guère au delà du Statut-Refondu du Bas-Canada.....

Le notaire Cormier était donc né musicien. Il était à la fois clarinettiste et violoniste. Mais comme il fut longtemps seul à jouer du premier instrument, on le considéra surtout comme virtuose de la clarinette. Ceux qui l'ont entendu, auront longtemps dans l'oreille les sons de cet instrument qui a, le premier sans doute, réveillé des échos de musique sur les bords de la petite rivière Blanche. Malgré cependant d'incontestables dispositions pour cet art qu'il cherissait tant, le notaire ne fut jamais que médiocre exécutant.